

**REUNION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI se réunira, en séance ORDINAIRE à la Mairie le JEUDI 21 JUILLET 2022 à 19 HEURES

**ORDRE DU JOUR**

1. DECISION MODIFICATIVE ;
2. GARANTIE D'EMPRUNT SIGH (Société Immobilière Grand Hainaut) ;
3. EMPLOI NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE ;
4. ACCUEIL DU MERCREDI – CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE ;
5. PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD POUR LE DEVELOPPEMENT DU SERVICE DE LA LECTURE PUBLIQUE – CONVENTION D'OBJECTIFS - AUTORISATION DE SIGNATURE ;
6. PLU - INFORMATION SUR LE DEBAT DU PADD PAR LE SIATUB SUITE AUX REMARQUES DES PERSONNES ASSOCIEES ;
7. QUESTIONS DIVERSES.

Fait à SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI

Le 15 juillet 2022

Le Maire,  
M.DEFAUX



**Le port du masque est conseillé.**

*f*

-----  
POUVOIR

Je soussigné -----

Donne pouvoir à -----

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal

Convoqué pour le

- de prendre part à toutes les délibérations

- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Saint Hilaire lez Cambrai, le